

# LIGUE MARITIME ET D'OUTRE-MER

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MARINE MILITAIRE, DE LA MARINE MARCHANDE ET DE L'UNION FRANÇAISE

Reconnue comme établissement d'utilité publique (décret du 17 Décembre 1905)

## SECTION DU VIETNAM

(autorisée à fonctionner par arrêté N° 1768/Cab/DAA du 21 Août 1952 de M. le Gouverneur du Sud Vietnam)

11, Rue Nguyen-công-Tru (Ex. Lefebvre) -- Tél. : 21.875

SAIGON

No. 134/LMO

Saigon, le 25 Novembre 1955.

Monsieur le Préfet  
du Département des  
BOUCHES-du-RHONE  
MARSEILLE

Monsieur le Préfet,

Nous nous permettons d'attirer votre bienveillante attention sur la situation des jeunes Français d'Indochine - en grande majorité eurasiens de conditions très modestes.

Les graves événements qui se sont déroulés depuis 1945 dans ce pays ont conduit les États du Cambodge, du Laos et du Vietnam à une légitime indépendance. Mais cette indépendance totale a eu pour effet de réduire considérablement les possibilités d'emploi qui s'offraient auparavant aux eurasiens.

En effet, leur bilinguisme rendait les Français d'Indochine spécialement aptes aux postes où la connaissance de la langue du pays est indispensable.

En outre, le transfert des Écoles techniques françaises aux Gouvernements nationaux a également eu pour conséquence de retirer à ces jeunes la possibilité d'acquérir une formation professionnelle.

C'est pourquoi, la Section de la LIGUE MARITIME ET D'OUTRE-MER au VIETNAM s'est particulièrement penchée sur le sort de ces garçons dont l'avenir se trouvait gravement handicapé par le changement de situation et s'est tout spécialement préoccupée de les préparer afin de faire admettre ses pupilles dans le Corps des Équipages de la Flotte, basant son action sur le principe qu'un jeune homme de 17 ans est, à 22 ans, un homme accompli après cinq années de service dans une arme aux techniques les plus variées et qu'il ne sera pas ainsi par la suite à la charge de la collectivité.

Dans ce but, la Section a transformé son mouvement de Jeunesse en Ecole Préparatoire assurant à ses pupilles une révision d'instruction générale et son "rapatriement" (si l'on peut dire car la plupart de nos jeunes n'ont jamais été en France) sur les Centres de Formation de la Marine. Ceci est entièrement aux frais de la Section.

A ce jour, une quarantaine de nos garçons ont été "rapatriés" et nous font honneur dans les diverses formations de la

- 2 DEC 1955 311314



Marine. Ce sont autant d'éléments qui ne sont plus des réfugiés sans lendemain certain.

Les derniers événements nous contraignent à prévoir impérativement le transfert de notre Centre d'Instruction de SAIGON vers la Métropole pour le début de 1956 (de préférence en JANVIER).

Si, au Vietnam, nous avons pu "tenir", nous le devons à la bienveillance et à la générosité de la communauté française et en particulier des Maisons de commerce qui ne nous ont pas ménagé leur appui. Vous trouverez d'ailleurs jointes à la présente différentes attestations qui témoignent de l'activité passée de notre Section.

Mais la réalisation de notre projet de transfert dans la Métropole pose un problème financier ardu qu'il nous est impossible de résoudre sans la contribution de la Mère Patrie.

C'est pourquoi, nous avons songé à faire appel aux Départements de la Métropole pour permettre de mener à bien notre projet et sauver de nouveaux "jeunes" dignes d'intérêt, tant par leur situation sociale que par leur valeur personnelle.

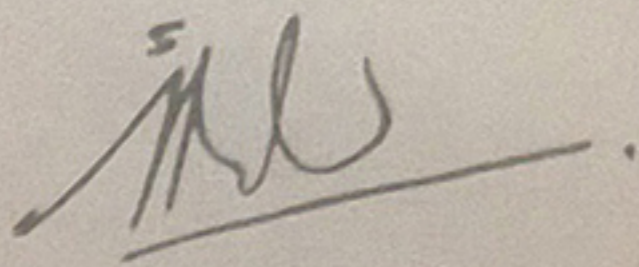
Nous avons donc l'honneur, Monsieur le Préfet, de vous demander si votre Département aurait la possibilité d'accorder son parrainage à un ou plusieurs de nos pupilles.

Nous prévoyons pour nos garçons un stage de seize mois à compter de la date de leur arrivée en France. La dépense correspondante pour chaque "cadet" étant de l'ordre de vingt mille francs par mois.

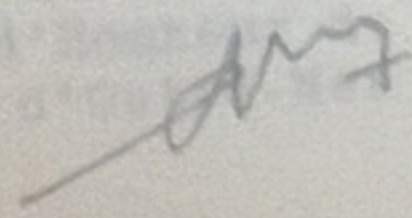
Bien entendu, un contrôle de notre Centre de Formation et de l'utilisation des fonds accordés serait opéré par une Autorité Administrative et des comptes rendus réguliers seraient établis qui vous permettraient de suivre - non seulement l'affectation des fonds en question - mais aussi la formation et les études des "filleuls".

Nous vous remercions à l'avance de l'attention bienveillante que vous voudrez bien apporter à la présente et, persuadés que cet appel à la solidarité métropolitaine vis-à-vis de nos jeunes Français d'Indochine ne sera pas lancé en vain.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre vive gratitude.



F. A. VATTIAIRE  
Président



P. BERGER  
Délégué Régional



LE CONTRE-AMIRAL CABANIER  
COMMANDANT LA MARINE EN INDOCHINE  
PRÉSIDENT D'HONNEUR  
DE LA LIGUE MARITIME & D'OUTRE-MER  
AU VIÊTNAM

Monsieur BERGER  
Délégué Régional  
Ligue Maritime & d'Outre-Mer au Viêt Nam  
11, Rue Nguyễn-công-Tru, 11  
SAIGON

Monsieur,

J'approuve entièrement le projet de lettre aux départements métropolitains que vous me soumettez. Je ne puis que vous encourager et vous apporter toute l'aide possible dans la poursuite et l'accomplissement de la solution que vous avez choisie.

En effet, malgré tout le dévouement que vous apportez et pourrez apporter à cette cause, l'avenir de votre formation, si elle demeure au Viêt Nam, deviendra de plus en plus incertain par suite du retrait du Corps Expéditionnaire et de la Marine en particulier qui ne pourra nous apporter qu'une aide de moins en moins importante, de la diminution de l'élément français qui accroîtra l'indifférence qui vous entoure et de l'évolution du milieu où vous travaillez qui est et risque de devenir de plus en plus défavorable à votre œuvre.

Et cependant les jeunes dont vous défendez la cause d'une manière aussi concrète méritent l'intérêt que vous leur portez et nous devons leur apporter une aide accrue.

Je vous adresse à cette occasion mes plus vives félicitations pour l'œuvre que vous avez accomplie jusqu'à ce jour et j'exprime le vœu de voir, dans un avenir proche, votre formation poursuivre ses efforts en France.

( Signature )

Le Contre-Amiral CABANIER  
Commandant la Marine en Indochine  
Président d'Honneur de la Ligue  
Maritime & d'Outre-Mer au Vietnam.

PCC.

FAV/CH



HAUT COMMISSARIAT  
DE LA  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU VIETNAM

Délégation Générale pour le Sud Viet-Nam

27, RUE HONG-THAP-TU

(EX. CHASSELOUP-LAUBAT)

SAIGON

TÉL. : 23.721

N° 11.327/P

\*

COPIE

Monsieur le Directeur,

Dès la création d'une Section Locale de la  
C'est avec un vif intérêt que j'ai pris connaissance  
de votre projet d'envoi en France des pupilles de la Ligue  
Maritime et d'Outre-Mer de Saigon.

Nos jeunes compatriotes d'Indochine auront ainsi l'oc-  
casión de parfaire leurs connaissances de la langue française  
au contact de leurs camarades de la Métropole et, par une saine  
émulation entre eux, ils tendront à se perfectionner et à  
acquérir le sens du devoir et le goût du travail.

Je souhaite que votre appel soit aussi généreusement  
entendu en France qu'il l'a été ici durant les années passées  
et qu'ainsi vous ayez la satisfaction de voir vos efforts  
couronnés de succès.

Ci-joint en retour votre projet de lettre. GADE

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances  
de ma haute considération.

MIALIN

Signature et Cachet

PCC.  
FAV/CH

PCC  
FAV/PB

Saigon, le 17 Novembre 1955.

Le Délégué Général de France  
au Sud-Vietnam

Saigon, le 12 novembre 1955.

Monsieur le Directeur  
de la Ligue Maritime et d'Outre-Mer,  
11, rue Nguyen-Cong-Tru

SAIGON



DÉLÉGATION GÉNÉRALE  
POUR LE SUD-VIÊTNAM

Bureau d'Action Sociale  
du Sud-Viêt Nam

No. 372/B

N° 2471/BAS

COIX-ROUGE FRANÇAISE  
COMITÉ DE SAIGON  
38, Rue Thévenot - SAIGON

COPIE

Saigon, le 12 Novembre 1955.

Monsieur le Délégué  
de la LIGUE MARITIME & D'OUTRE-MER  
AU VIÊTNAM

11. Le Bureau d'Action Sociale de la Délégation  
Générale de France pour le Sud-Vietnam, suit, depuis  
plusieurs années, les efforts de Monsieur BERGER en  
faveur des mouvements de jeunesse Française en Indo-  
chine.

Dès la création d'une Section Locale de la  
Ligue Maritime & d'Outre-Mer, son inlassable activité  
s'est plus particulièrement consacrée à jeunesse Eura-  
sienne qui constitue, à l'heure actuelle, un des  
problèmes les plus angoissants et des plus délicats à  
solutionner.

L'Action entreprise par Monsieur BERGER et le  
Comité de la L.M.O. mérite de retenir la bienveillante  
attention et l'appui le plus large des services compétents  
et des hautes autorités qui seront appelés à se pencher  
sur la question Eurasiennne en ce pays.

(Signature & Cachet)

DARRIGADE

Veuillez agréer, Monsieur le Délégué,  
l'assurance de notre considération distinguée.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

(Signature & Cachet)

J. QUIRINS

PCC.  
FAV/CH

PCC.  
FAV/CH



+

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES RÉSISTANTS D'OUTRE-MER

**CRÓIX-ROUGE FRANÇAISE**

**COMITÉ DE SAIGON**

38, Rue Thévenet — SAIGON

COPIE

No. 372/S

Saigon, le 8 11 1955.  
COPIE

Saigon, le 11 Novembre 1955

Monsieur le Délégué BERGER,  
de la LIGUE MARITIME & D'OUTRE-MER  
AU VIÊTNAM  
11, rue Nguyễn-công-Tru, 11  
SAIGON

Monsieur le Délégué,

C'est avec satisfaction que nous apprenons votre intention de transférer le Centre d'Instruction de vos Cadets en France. L'aide et l'instruction que vous apportez ici à un certain nombre de nos jeunes compatriotes pourra ainsi se poursuivre.

Le Comité de la Croix-Rouge Française à Saigon exprime à la Ligue Maritime & d'Outre-Mer au Viêt Nam ses sincères félicitations pour son rôle social qu'elle a joué au cours de ces dernières années à Saigon. Nous souhaitons ardemment que son œuvre se poursuive dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous autorisons à faire état de la présente auprès des Autorités Civiles et Militaires, pour demander leur concours si besoin est.

Veillez agréer, Monsieur le Délégué, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et Cachet)

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

F. CESSON  
(Signature & Cachet)

Président des Vieilles Tigres  
Secrétaire Général des A. C.  
J. QUIRINS

PCC.  
FAV/CH

PCC.  
FAV/CH



# ASSOCIATION GÉNÉRALE DES RÉSISTANTS D'OUTRE-MER

23, Boulevard Norodom — SAIGON

COPIE

Saigon, le 3 Novembre 1955.

Mon cher Monsieur BERGER,

C'est un grand plaisir pour moi de vous féliciter du travail que vous avez fait pour les jeunes gens. J'espère très vivement qu'il vous sera possible de continuer votre œuvre et que les pouvoirs publics comprendront tout l'intérêt de votre système, le seul logique. En effet, retirer ces enfants d'un milieu pour le moins émouliant pour, après une transition d'études, les plonger dans un milieu où ils comprendront l'honneur du travail, c'est le vrai moyen et peut-être le seul d'en faire des hommes dignes de ce nom. Vous avez vu juste car les abandonner à leur sort, ou même essayer de les élever, mais dans leur même milieu serait négatif, et leur avenir ne serait que dans la paresse, le chômage et même le gangtérisme.

Il y a en eux une certaine étoffe qu'il faut développer. Vous avez avec un dévouement que j'admire lutté pour le bien de ces jeunes gens quasi abandonnés et pour en faire de vrai Français. C'est pourquoi, à l'Assemblée Générale de l'union française des Anciens Combattants, nous avons chargé le député de l'Amicale Saigonnaise des A. C. d'intervenir en faveur de votre organisation.

Vous souhaitant et pour la France elle même la réussite de vos projets, je vous adresse mes plus chaleureux sentiments, en mon nom personnel et au nom des Sociétés que je représente.

(Signature et Cachet)

H. BARDOUILLAN

F. CESBRON

Président de l'AGROM  
Président des Vieilles Tiges  
Secrétaire Général des A. C.

PCC  
PCC  
FAV/CH



CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DU SUD-VIETNAM

ADRESSE PROVISoire : CHAMBRE DE COMMERCE DE SAIGON

46, QUAI DE BELGIQUE - SAIGON (SUD-VIETNAM)

COPIE

COPIE

TÉMOIGNAGE DE SATISFACTION

CERTIFICAT

Je soussigné, Henri BARDOUILLET, Président de la  
Chambre de Commerce Française du Sud-Vietnam,

Certifie qu'au début de l'année 1952, la LIGUE  
MARITIME & D'OUTRE-MER a créé à Saïgon un groupe de  
CADETS DE LA MARINE ayant pour but de donner à de jeunes  
Eurasïens ayant le goût de la mer et désïrant naviguer,  
une formation tant technique que pratique, leur permettant  
de prendre du service dans la Marine Nationale dans de  
bonnes conditions. Ce groupe ayant obtenu de la Marine  
la fixation d'un contingent annuel fut transformé en  
ECOLE PRÉPARATOIRE.

L'action L.M.O. au VIET-NAM mérite d'être soulignée, et  
Monsieur P. BERGER qui a, dès le début, été chargé  
de la formation des Cadets, a fait preuve d'une compétence  
et d'un dévouement dignes des grands éloges.  
Saïgon, le 7 Novembre 1955

Fa. (Signature & Cachet)

H. BARDOUILLET

Jean LAINE

c/o C.G.I. 69, rue Tu-Do

SAIGON

PCC.

FAV/CH

FAV/13



Jean LAINE

COMPAGNIE OPTORG

Agence de Saigon

COPIE

COPIE

RE  
né-  
ux

TÉMOIGNAGE DE SATISFACTION

de la mise en œuvre de ce mouvement au moment  
époque à laquelle il se produisait dans les  
jeunes Français.

du-

Ce mouvement s'est concrétisé lorsque a été créée la  
Section Je soussigné, Jean LAINE, Directeur Commercial des  
COMPTOIRS GÉNÉRAUX DE L'INDOCHINE, Vice-Président de L'UNION  
SYNDICALE DES IMPORTATEURS, Vice-Président d'Honneur du CLUB  
NAUTIQUE DE SAIGON,

Atteste avoir suivi avec intérêt, depuis plusieurs  
années, les réalisations de la Section de la Ligue Maritime et  
d'Outre-Mer au Viet-Nam portant son effort à l'adaptation de  
jeunes Français d'Indochine en Métropole en assurant leur  
admission au Corps des Équipages de la Flotte après une  
période d'instruction préalable à SAIGON et prenant à sa  
charge leur rapatriement.

l'océ  
X,

L'action L.M.O. au VIET-NAM mérite d'être soutenue, et  
je me fais un plaisir d'apporter mon témoignage de satis-  
faction à l'œuvre accomplie jusqu'à ce jour, souhaitant de  
tout cœur que son projet de transfert en Métropole soit réa-  
lisé avec le concours de tous ceux qui, comme moi, sont anxieux  
de voir nos jeunes d'ici, premières victimes des événements  
depuis 1945, obtenir une situation stable dans la vie.

is  
U",  
a-  
o-  
L

Fait à Saigon, le 9 Novembre 1955.

(Signé)  
Directeur  
de la COMPAGNIE OPTORG  
Jean LAINE  
c/o C.G.I. 69, rue Tu-Do  
SAIGON

PCC  
FAV/CH



# COMPAGNIE OPTORG

Agence de Saigon

## COPIE

J'ai assisté aux efforts de Monsieur BERGER au moment de la mise en route d'un Mouvement de Jeunesse en 1951, époque à laquelle il se préoccupait déjà de l'avenir des jeunes Eurasiens.

Ce mouvement s'est consolidé lorsqu'a été créée la Section au Vietnam de la Ligue Maritime et d'Outre Mer, il a déjà obtenu des résultats appréciables.

Je puis témoigner du désintéressement et du dévouement inlassable de tous ceux qui ont participé à cette œuvre.

Le problème des Eurasiens met en cause la responsabilité morale de la France. Il faut tout mettre en œuvre pour leur donner la possibilité de mener une existence normale de Français malgré le bouleversement du pays où ils sont nés. Les initiatives privées ne s'ajouteront jamais trop nombreuses aux mesures gouvernementales prises en faveur de ces Français qui ont toujours confiance en leur Patrie.

Je souhaite que l'appel de la Section au Vietnam de la L.M.O. soit entendu en France et que la sympathie due aux Eurasiens soit agissante et pas seulement verbale.

Saigon, le 9 Novembre 1955

(Signature et Cachet)

Pierre BORDES  
Directeur  
de la COMPAGNIE OPTORG